



Convention sur la conservation
des espèces migratrices
appartenant à la faune sauvage

Distr.
LIMITÉE

UNEP/CMS/1997/L.7
9 avril 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CINQUIÈME SESSION DE LA
CONFÉRENCE DES PARTIES

Genève, 10-16 avril 1997
INF 5.13

Recommandation du Conseil scientifique
à la cinquième session de la Conférence des Parties

Le réchauffement de la planète et les espèces migratrices

1. Ainsi que le Conseil scientifique a pu le constater, les milieux s'intéressant à la question de la conservation semblent de plus en plus préoccupés par le problème du réchauffement de la planète et la façon dont il peut affecter les espèces migratrices.

2. Pour donner une idée de la situation, de courts extraits d'un ouvrage intitulé *Climate Change 1995. Impacts, Adaptations and Mitigation of Climate Change: Scientific-Technical Analyses*, faisant état de certains faits marquants en matière de changements climatiques, sont reproduits ci-dessous. Cet ouvrage est une contribution du Groupe de travail II au deuxième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé par l'Organisation météorologique mondiale et le PNUE : il représente à ce jour la source d'informations la plus fiable.

"Le climat de la Terre est demeuré relativement stable (avec des variations de la température mondiale inférieures à 1 °C sur un siècle) au cours des 10 000 dernières années... Cependant, la société risque à présent d'être exposée à des changements rapides du climat futur en raison des activités humaines, qui modifient la composition de l'atmosphère et le bilan radiatif de la Terre." (p. 21)

GE.97-00965 (F)

"Des modèles climatiques tenant compte des gaz à effet de serre et des aérosols donnent à penser que la température superficielle moyenne pourrait augmenter d'environ 1 à 3,5 °C d'ici à 2100... Ces variations prévues de la température moyenne au niveau mondial seraient plus prononcées que les fluctuations naturelles récentes et sensiblement plus rapides que toute variation enregistrée depuis le dernier âge glaciaire, il y a plus de 10 000 ans. Les hautes latitudes connaîtraient un réchauffement plus important que la moyenne mondiale. La fiabilité des projections régionales reste faible." (p. 22)

"La composition et la répartition géographique de nombreux écosystèmes évolueront en fonction des réactions des différentes espèces aux changements climatiques; il y aura sans doute une réduction de la diversité biologique et des biens et services que les écosystèmes fournissent à la société. Certains systèmes écologiques risquent, une fois le climat à nouveau stabilisé, de ne pas retrouver un nouvel équilibre avant plusieurs siècles." (p. 5)

3. S'agissant des activités relatives aux espèces migratrices et au changement climatique, le Conseil scientifique a été informé des mesures suivantes prises par certaines organisations :

- La Commission baleinière internationale a créé un groupe de travail pour évaluer les récentes modifications des itinéraires de migration des cétacés, probablement liées à des variations de la température des mers, qui accompagnent en fin de compte les changements climatiques.
- BirdLife International et WWF International organisent un atelier sur les effets des changements climatiques sur la flore et la faune, qui devrait avoir lieu en septembre-octobre 1997 et auquel la CMS a été invitée à participer.
- L'Organe subsidiaire de Conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la Convention-cadre sur les changements climatiques a encouragé le secrétariat de ladite convention à coopérer avec le secrétariat de la CMS, ainsi qu'avec les secrétariats d'autres conventions, afin d'étudier les mesures qui pourraient être prises pour parvenir à une meilleure compréhension des relations réciproques entre ces conventions, de façon à améliorer la politique générale.
- WWF-Etats-Unis a lancé une campagne concernant les changements climatiques et les migrations d'oiseaux.

4. La diversité biologique pâtira du réchauffement de la planète : de plus en plus de documents techniques sont consacrés à cette question, mais l'on n'est pas encore parvenu à une convergence de vues quant à l'ampleur et à la gravité de ce problème et à la façon dont les animaux et les végétaux seront touchés.

5. Concernant les espèces migratrices, la situation est encore moins claire : il est néanmoins manifeste que nous allons connaître un changement climatique dans notre environnement et que ces espèces s'en ressentiront.

6. Les populations de tortues marines, par exemple, qui se reproduisent sur des îles sablonneuses de faible altitude telles que les récifs coralliens, sont particulièrement menacées par une élévation du niveau de la mer.

7. Le Conseil scientifique recommande que :

- La CMS coopère avec les organes d'autres conventions, ainsi que d'autres organisations, notamment la Commission baleinière internationale, BirdLife International et WWF International;
- La CMS participe à l'*atelier sur les effets des changements climatiques sur la flore et la faune* qui sera organisé par BirdLife International et WWF International. Un conseiller devrait être invité à y assister et à en rendre compte au Conseil par l'intermédiaire du secrétariat.
